

## COMMUNIQUÉ DE MADAME LA MAIRE

Vendredi 17 mars 2023

### Retraites : Utilisation du 49-3, l'ultime renoncement démocratique

Depuis sa nomination en juin 2022, nous avons tous mesuré le peu de considération de la part du gouvernement « Borne », pour les collectivités locales, pour le monde du travail et ses millions de salariés.es, pour le fonctionnement de nos institutions démocratiques, avec un recours peu modéré aux dispositions particulières.

Cette nouvelle étape, franchie ce jour avec l'utilisation du dispositif 49-3 dans le cadre de l'adoption du projet de réforme de notre système de retraite, sonne le glas de tout espoir de voir triompher le respect de la démocratie avec la gouvernance actuelle.

S'il ne peut y avoir de remise en cause du droit d'un gouvernement à user des prérogatives qui lui sont données, telles que le 49-3, aussi spécieuses soient elles, c'est seulement au titre de l'esprit de la constitution, à savoir garantir la stabilité du pays.

Or, en l'espèce, il ne s'agit pas de cela, mais d'imposer, par la force, pour contraindre l'immense majorité des Français.es et leurs représentants.es au sein des chambres parlementaires, opposés à un choix politique et idéologique.

Nous ne pouvons accepter que pour compenser l'absence de légitimité politique et des urnes, notre République et ses valeurs démocratiques soient bafouées.

En ayant recours à un 49-3, plutôt que de se soumettre courageusement au vote du parlement, représentant du peuple français, le gouvernement a fait le choix d'ignorer le message politique porté à la fois par les représentants.es, mais aussi par les citoyens.nes français, largement mobilisés ces dernières semaines dans les rues ou simplement par leur soutien.

C'est donc avec vigueur et responsabilité que j'en appelle à nos députés.es pour, le plus rapidement possible, déposer une motion de censure, afin de rejeter ce texte de loi injuste, faire tomber ce gouvernement et rétablir la justesse démocratique dont notre nation a besoin.

Charlotte Blandiot-Faride  
Maire de Mitry-Mory

Mitry-Mory, le 17 mars 2023

*Bien à vous,*  


